



Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 décembre 2014

### **Le nouvel accès au Mont-Saint-Michel sera ouvert au public le vendredi 12 décembre, l'opération d'aménagement sera terminée à l'été 2015**

L'Etat et le Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel, partenaires de l'opération, ouvrent demain un parcours d'accès au Monument totalement renouvelé, après plus de deux années de travaux. Un nouvel acte majeur du grand projet d'aménagement se concrétise, avant son complet achèvement dans quelques mois, à l'été 2015.

Après la mise en œuvre du barrage sur le Couesnon qui, depuis 2009, désensable le Mont marée après marée, après le transfert en 2012 du stationnement des cars de tourisme et des véhicules des millions de visiteurs dans un parc paysager doté d'un Centre d'Information Touristique, après la création en 2013 d'un départ des navettes de transport touristique au plus près des nouveaux parkings, les conditions d'accueil et d'approche du Monument sont maintenant placées à la hauteur de la renommée du site et des attentes des 2,5 millions de visiteurs du monde entier, par l'ouverture des nouveaux ouvrages d'accès au Mont-Saint-Michel : nouvelle route d'accès, pont-passerelle et esplanade.

Ce nouvel accès incitant à la promenade, œuvre de l'architecte Dietmar Feichtinger, se distingue par son élégant pont-passerelle laissant passer l'eau des marées et du Couesnon, et par son esplanade d'accueil terminale au pied du Mont. Ce parvis met en relief les remparts médiévaux du Mont-Saint-Michel qui réapparaissent dans leur intégralité. Depuis 1879, année de réalisation de la digue-route, ils étaient pour partie masqués.

Depuis le parvis, un discret cheminement dans le rocher permet un accès piéton au Mont intra muros, sauf lors des grandes marées ou des marées à surcote (vent, houle).

En effet, quelques jours par an, lors des grandes marées annoncées, ou des marées à surcote, l'esplanade est submergée et le Mont redevient alors, pour un temps, une île. Les remparts sont entièrement entourés par la mer, au grand plaisir des milliers de visiteurs qui viennent spécialement admirer ce spectacle exceptionnel.

Dès les grandes marées de février et de mars 2015, la transformation du paysage autour du rocher sera révélée. Après la remise en état des grèves altérées par des décennies de stationnement de masse aux pieds des remparts, le Rocher retrouvera pleinement son caractère maritime, à l'été 2015.

Le pont-passerelle, insubmersible en toutes circonstances de marée, est tracé en ligne courbe, offrant aux visiteurs au rythme de leur approche, une large vue sur la baie, Tombelaine et le Mont.

Accessible aux piétons, aux cyclistes à des horaires adaptés selon les saisons, aux navettes de transport touristique 7j/7 et 24h/24, le nouveau parcours se substitue entièrement à l'ancienne digue-route dont la destruction sera entreprise début 2015 permettant la libre circulation du Couesnon et de la mer autour du Mont.

## Un contrat de destination touristique « Le Mont-Saint-Michel et sa baie »

Sans attendre la fin de l'opération, les partenaires publics lancent dès à présent un projet de développement et de promotion touristique d'envergure internationale pour le Mont Saint-Michel et sa Baie de Granville à Saint-Malo, doté de plus de 1,3 million d'euros. **Ce Contrat-cadre de destination touristique « Le Mont-Saint-Michel et sa Baie »** mobilise tous les acteurs professionnels et institutionnels concernés par l'avenir du grand site.

Cette nouvelle ambition va se traduire par un renouveau de l'offre de découverte de la destination favorisant des retombées économiques notamment par l'allongement des séjours. Elle sera déclinée en autant d'actions de qualité (information, accueil, visites, transports, hébergements, restauration...). Le contrat comporte un important volet marketing et communication qui portera ses efforts vers la conquête de clientèles internationales encore peu présentes sur le site et notamment celles des pays émergents adeptes d'un tourisme spirituel (Inde, Brésil) ou en forte croissance (Chine, Corée du sud...).

L'Etat et les différents acteurs des deux régions affirment clairement leur volonté de relancer l'offre touristique sous toutes ses formes, patrimoniale, historique, paysagère, environnementale et spirituelle. Le Mont-Saint-Michel et sa baie, hauts lieux indissociables et exceptionnels, méritent une plus grande visibilité mondiale et une attractivité durable.

*« Le Mont-Saint-Michel est sur la bonne voie de la restauration pleine et entière de sa dimension maritime. Le projet d'ampleur que nous accomplissons est la condition nécessaire et indispensable pour que l'attractivité du monument rayonne sur la baie, accompagné par un véritable plan de développement touristique et économique concerté, à la mesure de son importance patrimoniale. Avec le Contrat de destination, nous préparons l'avenir de ce territoire dont le Mont est l'emblème.»*

**Jean Charbionnaud,**  
Préfet de la Région Basse-Normandie,  
Préfet du Calvados

**Laurent Beauvais,**  
Président de la Région Basse-Normandie,  
Président du Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

### A propos du Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Initié en 1995 pour les études et débuté en 2006 pour les travaux, il s'agit de restaurer profondément et de préserver pour longtemps le paysage maritime du Mont. Le projet renouvelle l'accès au site, du continent vers le rocher, dans l'esprit des traversées de la baie par les pèlerins et de manière respectueuse de l'Environnement. Il redonne un équilibre entre préservation patrimoniale et gestion de la fréquentation touristique. L'Union européenne, l'État, les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie et les collectivités territoriales normandes et bretonnes engagées ensemble dans ce grand projet d'intérêt national, soulignent sa dimension durable pour le Mont-Saint-Michel et les espaces naturels avoisinants de la baie.

### Plusieurs étapes et ouvrages jalonnent l'opération.

**2009** : mise en fonction du barrage sur le Couesnon qui utilise les marées et les eaux du fleuve pour désensabler le Mont.

**2012** : déplacement de tous les stationnements touristiques dans un parc paysager sur le continent, à 2,5 km du Mont, relié par des navettes 7/7j et 24h/24 et des parcours piétons.

**2013** : ouverture du nouveau départ des navettes de transport touristique près des nouveaux parkings ;

**2014** : ouverture du nouvel accès et dégagement des remparts par une esplanade.

**Mi- 2015**, les travaux seront achevés avec les derniers aménagements hydrauliques participant au rétablissement du caractère maritime et la destruction de la digue-route historique (1879). Un point final symbolique de la reconquête du Mont et de sa baie par la mer.

---

Maître d'ouvrage de l'opération : Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

Contact presse :

Claire Montémont

Mobile : 06 10 15 04 18

[presse@projetmontsaintmichel.com](mailto:presse@projetmontsaintmichel.com)

[www.projetmontsaintmichel.fr](http://www.projetmontsaintmichel.fr) / [www.blogpressmontsaintmichel.fr](http://www.blogpressmontsaintmichel.fr)

Préfecture de la Région Basse-Normandie  
Contact presse :  
Stéphanie Boulent de la Fuente  
Téléphone : 02 31 30 65 87 / Mobile : 06 80 42 12 28  
[stephanie.boulent@basse-normandie.pref.gouv.fr](mailto:stephanie.boulent@basse-normandie.pref.gouv.fr)

---

Une opération d'aménagement nationale à portée internationale



Photographies et dossier presse en téléchargement :

<http://www.claire-montemont.fr/telechargement/RCMMSMPhotosdec14.zip>